

**DEMANDE DE PROPOSITIONS**  
**Évaluation d'un projet sur la santé mentale, le sport et la COVID-19**  
**Date limite de soumission : jusqu'au 3 janvier 2023**

L'Association canadienne des entraîneurs (ACE) lance une demande de propositions (DP) pour obtenir les services d'une compagnie tierce ou d'un sous-traitant pour mener l'évaluation d'un projet sur la santé mentale, le sport et la COVID-19.

## **1 Projet sur la santé mentale, le sport et la COVID-19**

### **1.1 À propos du projet sur la santé mentale, le sport et la COVID-19**

L'ACE a reçu du financement pour mener un projet sur la santé mentale, le sport et la COVID-19 au cours duquel la formation et les ressources existantes seront mises à jour pour aider les entraîneurs à parfaire leurs connaissances sur la santé mentale et aussi pour poursuivre l'élaboration du portail de ressources en ligne pour l'ACE et des organismes externes. Grâce aux réseaux, à la capacité et à l'expertise des plus de 500 organismes sportifs partenaires de tous les niveaux et de partout au Canada, l'ACE occupe une position unique pour améliorer la sensibilisation et donner des formations en santé mentale dans le cadre du projet.

Les entraîneurs jouent un rôle important dans la reprise des activités sportives des participants. Leur influence, leur sens de l'observation et le lien personnel qu'ils entretiennent avec les enfants et les jeunes dans le cadre de leur travail leur confère un rôle essentiel pour soutenir ceux qui ont des problèmes de santé mentale en raison de la pandémie de COVID-19. Il a été proposé de sensibiliser les entraîneurs aux questions de santé mentale pour améliorer la santé mentale des athlètes et des participants. Malgré leur position privilégiée pour soutenir la santé mentale des participants qu'ils entraînent, plusieurs entraîneurs ne se sentent pas suffisamment confiants ou formés pour le faire. Ce projet fournira aux entraîneurs du Canada une formation sur les connaissances en santé mentale pour leur donner les outils et la confiance nécessaires pour agir.

Le projet tirera profit de notre expertise et de nos partenaires pour atteindre les objectifs suivants :

- Mettre à jour le contenu des cours sur la santé mentale pour les entraîneurs afin d'accroître l'accessibilité et la prestation aux publics défavorisés.
- Adapter la page Web de l'ACE sur la santé mentale pour en faire un portail accessible de ressources pancanadiennes.
- Promouvoir et lancer stratégiquement le portail de ressources pancanadiennes et son contenu auprès de nouveaux publics diversifiés partout au Canada.

### **1.2 Aperçu de l'évaluation du projet**

L'ACE souhaite retenir les services d'une compagnie ou d'un sous-traitant pour mener l'évaluation et faire le suivi d'un projet sur la santé mentale, le sport et la COVID-19. La compagnie ou le sous-traitant retenu aura les tâches de créer un plan d'évaluation, de recueillir des données et de les analyser dans le but de rédiger un rapport pour l'organisme bailleur de fonds et les partenaires stratégiques du projet. L'ACE remettra au candidat retenu le modèle logique de l'organisme bailleur de fonds ainsi que, dès qu'elles seront prêtes, les exigences relatives au rapport. Le modèle logique se trouve à l'annexe A.

Les trois objectifs du projet s'appuient sur des actions et des extrants mesurables qui donneront deux résultats importants :

1. Approfondir les connaissances en santé mentale des entraîneurs pour améliorer la pratique de l'entraînement et la santé mentale des entraîneurs
2. Améliorer le fonctionnement, la performance et la santé mentale des personnes qui interagissent fréquemment avec les entraîneurs (les participants, le personnel, les proches, les collègues, la famille et les amis).

### **Extrants mesurables :**

Objectif 1 : Mettre à jour le contenu des cours sur la santé mentale pour les entraîneurs afin d'accroître l'accessibilité et la prestation aux publics défavorisés.

- Module de formation en ligne *La santé mentale dans le sport* (en neuf langues : anglais, français, déné, inuktitut, cri, punjabi, arabe, tagalog et mandarin)
- Module de formation en ligne Encadrer la reprise des activités sportives (deux langues : anglais et français)
- 4 modules multisports PNCE, mis à jour et offerts en personne et en ligne
  - Habiletés mentales de base PNCE
  - Planification d'une séance d'entraînement PNCE
  - Enseignement et apprentissage PNCE
  - Prise de décisions éthiques PNCE
- 3 ateliers du CCSMS, mis à jour et offerts en ligne en mode synchrone et asynchrone
  - Santé mentale 101
  - Prendre soin de soi en tant qu'entraîneur
  - Faire la promotion de la santé mentale à l'aide de pratiques d'entraînement et de leadership

Objectif 2 : Adapter la page Web de l'ACE sur la santé mentale pour en faire un portail accessible de ressources pancanadiennes.

- 1 portail en ligne de ressources en santé mentale
  - Le nombre de ressources sur le portail reste à déterminer.
  - Les ressources seront diffusées en 7 formats au moins : vidéos, images, affiches, articles de recherche, module de formation en ligne, lignes d'assistance et présentations.

Objectif 3 : Promouvoir et lancer stratégiquement le portail de ressources pancanadiennes et son contenu auprès de nouveaux publics diversifiés partout au Canada.

- 1 campagne de marketing pancanadienne payée
- 1 campagne de relations publiques
- Au moins 8 activations pendant les événements en personne aux échelles pancanadienne, provinciale, territoriale et régionale

### **Sources de données :**

- Le Casier
  - La base de données de l'ACE de plus de 2 millions d'entraîneurs au Canada et de formations en entraînement du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) et de partenaires, incluant certaines données démographiques.
- Données du projet Pulse
  - Le projet Pulse est un programme de recherche organisationnel qui vise à décrire le point de vue et les réactions des entraîneurs qui suivent la formation multisports du PNCE et les formations en ligne de l'ACE au sujet de leurs apprentissages et de leurs changements de comportement.

- Données de recherche du Centre canadien de la santé mentale et du sport (CCSMS) sur les retombées de la formation offerte aux entraîneurs pour approfondir leurs connaissances en santé mentale.
- Analyses de l'équipe de marketing et communications de l'ACE et de compagnies contractuelles (agences de marketing, de relations publiques et de marketing expérientiel) :
  - Site Web de l'Association canadienne des entraîneurs
  - Campagne de relations publiques
  - Médias sociaux (LinkedIn, Facebook, Instagram, Twitter, YouTube)
  - Activations pendant les événements en personne

L'évaluation du projet s'appuie sur les mesures suivantes :

- Nombre de participants atteints par les produits livrables du projet, ce qui comprend les cours, le portail des ressources et la campagne de marketing.
  - Données sur les participants en fonction de populations spécifiques, notamment l'identité de genre, les Autochtones, les nouveaux arrivants au Canada, les Noirs et autres collectivités racisées, les communautés 2ELGBTQI+ et les personnes et les familles ayant un faible revenu.
  - Données sur les produits de diffusion des connaissances, dont le type de produit, le public visé et le nombre de personnes ayant reçu l'information.
  - Activités ou événements d'échange sur la diffusion des connaissances, dont le type d'événement ou d'activité, le public visé et le nombre de personnes ayant reçu l'information.
- Nombre et pourcentage de participants exprimant avoir de meilleures connaissances, observer une amélioration de leur comportement, de leur bien-être, de leur santé mentale et utiliser les données probantes sur la promotion de la santé.

### 1.3 Portée du projet

La compagnie ou le sous-traitant retenu mènera le suivi et l'évaluation du projet de janvier 2023 à mars 2024 et aura les responsabilités suivantes :

De janvier 2023 au 31 mars 2023

- Établir le plan pour évaluer le projet, y compris les indicateurs de base (préintervention).
- Concevoir et créer les indicateurs et outils d'évaluation avec l'équipe de l'ACE pour garantir leur mise en œuvre dans les produits livrables.
- Recueillir les données agrégées et des indicateurs de base de toutes les sources et fournir des constatations cumulatives et par source.
- Mener le processus d'évaluation et faire le suivi qualitatif et quantitatif des retombées du programme.
- Mettre en œuvre un plan de suivi continu.

Du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024

- Rédiger le rapport annuel préliminaire pour l'ASPC, à remettre le 21 avril 2023.
- Faire le suivi continu du projet.
- Recueillir et analyser les données.
- Concevoir et rédiger l'évaluation finale du projet en collaboration avec l'équipe de l'ACE.
- Rédiger le rapport annuel final pour l'ASPC, à remettre le 31 mars 2024.

## 1.4 Échéancier du projet

L'évaluation du projet se déroulera du mois de janvier 2023 au mois de mars 2024. Les échéances du projet sont décrites ci-dessous :

|  |                               |
|--|-------------------------------|
| Date limite du dépôt des soumissionnaires :                    | Le 3 janvier 2023             |
| Sélection d'un soumissionnaire :                               | Semaine du 3 janvier 2023     |
| Date de la réunion pour lancer le projet :                     | Semaine du 9 janvier 2023     |
| Remise des constatations et du rapport préliminaire à l'ASPC : | Au plus tard le 21 avril 2023 |
| Remise du rapport final :                                      | Au plus tard le 31 mars 2024  |

## 1.5 Budget du projet

Le budget du projet couvre deux exercices financiers :

- Premier exercice : de janvier 2023 à mars 2023 : 11 000 \$ (y compris la TVH)
- Deuxième exercice : d'avril 2023 à mars 2024 : 33 000\$ (y compris la TVH)

## Lignes directrices de la proposition

La présente demande de propositions dresse la liste des exigences d'un processus ouvert et concurrentiel. Les propositions seront acceptées **jusqu'à 11 h (HE) le 3 janvier 2023**. Votre proposition doit au moins comprendre les éléments suivants :

- Expérience et parcours;
- Liste détaillée du coût de tous les aspects du projet;
- Tarif horaire pour tout travail subséquent;
- Échantillons de travaux antérieurs, **sauf s'ils ont déjà été faits pour l'ACE**;
- Coordonnées de deux références, **sauf si elles ont déjà été soumises à l'ACE**.

Chaque coût doit être détaillé de manière à ce que tous les frais soient justifiés. Les modalités du contrat seront négociées avec le soumissionnaire retenu. Elles peuvent toutes être révisées par l'ACE et doivent préciser la portée, le budget, l'échéancier et les autres éléments essentiels du projet.

## Processus de soumission et d'évaluation

- Les soumissions doivent être envoyées par courriel **avant 11 h (HE) le 3 janvier 2023** à l'attention de la personne suivante : Andrea Johnson : [ajohnson@coach.ca](mailto:ajohnson@coach.ca)
- Les éléments suivants entre autres seront évalués :
  - expertise et compétences;
  - démarche et orientation créatives;
  - budget et coûts du projet;
  - capacité à mener à bien le projet dans les délais.
- Le soumissionnaire retenu sera avisé au plus tard le 10 janvier 2023. Les soumissionnaires non retenus ne recevront pas d'avis officiel.

## À propos de nous

### À propos de l'ACE

L'Association canadienne des entraîneurs (ACE) rallie divers intervenants et partenaires autour de sa mission, dont l'objectif principal est de rehausser les compétences, le calibre, la portée et l'influence des entraîneurs dans le monde du sport. Les programmes de l'ACE visent à outiller les entraîneurs en rehaussant leurs connaissances et compétences, à promouvoir le respect de normes éthiques, à encourager des comportements positifs ainsi qu'à accroître la reconnaissance professionnelle et l'influence des entraîneurs. L'ACE est un partenaire clé de 65 organismes nationaux de sport (ONS), de 13 représentants provinciaux et territoriaux de la formation des entraîneurs et de plusieurs organismes de services multisports, dont À nous le podium, Olympiques spéciaux Canada et le Centre canadien pour l'éthique dans le sport.

En tant qu'organisme d'un pays diversifié et multiculturel, l'ACE adopte les principes d'équité, de diversité et d'inclusion. Nous reconnaissons l'importance de respecter et de représenter la diversité des expériences, des perspectives et des origines de chaque Canadien et Canadienne et de faire en sorte que cette diversité se reflète dans notre milieu de travail et nos projets. En tirant parti de la diversité du pays, nous pouvons avoir un effet positif sur la communauté sportive, mieux former les entraîneurs et les athlètes et jouer un rôle important dans la croissance et le succès du Canada en tant que nation sportive.

Nous souhaitons travailler avec des personnes et des organismes qui partagent les mêmes valeurs. Consultez la [Politique d'équité, de diversité et d'inclusion](#) pour en savoir plus sur l'engagement de l'ACE à offrir des occasions aux groupes prioritaires.

### Coordonnées de l'ACE

Toute question concernant le présent document et toute demande de renseignements supplémentaires seront transmises à toutes les parties dans un souci d'équité et de transparence. Elles doivent être adressées à :

Andrea Johnson  
Gestionnaire de projets  
Association canadienne des entraîneurs  
ajohnson@coach.ca  
613 235-5000, poste 2391

# Annexe A :

« Je peux aider » : Améliorer les connaissances en santé mentale des entraîneurs de sport dans les différentes collectivités au Canada.

|                          |   |  |   |   |  |  |
|--------------------------|---|--|---|---|--|--|
| Organisation responsable | Association canadienne des entraîneurs (ACE)  |  |   |   |  |  |
| Partenaires du projet    | Représentants provinciaux ou territoriaux de la formation des entraîneurs, Centre canadien de la santé mentale et du sport, Plan de match, Cercle sportif autochtone, Forces armées canadiennes, Sport scolaire Canada, Black Canadian Coaches Association  |  |   |   |  |  |
|                          | <b>1 : Mise à jour du contenu</b>   |  | <b>2 : Portail en ligne</b>   |   | <b>3 : Promotion</b>   |  |
| Objectifs                | 1) Travailler avec les organismes partenaires pour mettre à jour le contenu des cours sur la santé mentale pour les entraîneurs afin d'accroître l'accessibilité et la prestation aux publics défavorisés.  |  | Adapter le page Web de l'ACE sur la santé mentale pour en faire un portail accessible de ressources pancanadiennes.   |   | Faire la promotion et la mise en marché stratégiques des outils révisés sur la santé mentale dans de nouveaux publics diversifiés partout au Canada grâce au réseau de l'ACE et aux partenaires du projet. |  |
| Actions                  | Améliorer l'accessibilité aux modules de formation en ligne <i>La santé mentale dans le sport</i> et <i>Encadrer la reprise des activités sportives</i> pour les collectivités éloignées, les personnes ayant un handicap et les Néo-Canadiens  | Ajouter des notions de santé mentale dans quatre modules du PNCE. Mettre à jour la formation des personnes-ressources          | Adapter trois ateliers du CCSMS et de Plan de match pour les entraîneurs de haute performance pour des publics plus vastes; Former des personnes-ressources supplémentaires     | Créer un portail central de ressources en santé mentale afin d'affirmer des modules de formation et des liens vers des ressources externes de confiance | Établir un plan stratégique et coordonné de communications et pour les médias sociaux  | Faire la promotion des fonctions existantes qui permettent d'accéder aux modules de formation en ligne de l'ACE          |
| Extrants                 | Deux modules accessibles et gratuits de formation en ligne de l'ACE et le module de formation en ligne <i>La santé mentale dans le sport</i> traduit en 7 langues pour atteindre plus de personnes  | Quatre modules comportant des notions sur la santé mentale pour les entraîneurs qui travaillent avec les enfants et les jeunes | Adaptation de trois ateliers sur la santé mentale du CCSMS et de Plan de match destinés aux sports d'élite pour les offrir à tous les entraîneurs gratuitement pendant deux ans | Ressources crédibles, alignées et fondées sur les données probantes largement accessibles aux entraîneurs   | Campagne promotionnelle pour augmenter la portée dans les collectivités désavantagées  | Augmentation de la portée et de la sensibilisation des outils et de l'accessibilité de la formation sur la santé mentale |
| Mesures                  | Nombre de participants atteints (données désagrégées)<br>Nombre et pourcentage de participants exprimant avoir de meilleures connaissances, observer une amélioration de leur comportement, de leur bien-être, de leur santé mentale et utiliser les données probantes sur la promotion de la santé |  | Nombre de participants atteints<br>Nombre de visiteurs sur le portail de la santé mentale<br>Nombre de clics dans les ressources  |   | Nombre de participants atteints (données désagrégées)<br>Nombre de participants atteints   |  |
| Objectif principal       | Approfondir les connaissances en santé mentale des entraîneurs pour améliorer la pratique de l'entraînement et la santé mentale des entraîneurs   |  |   |   |  |  |
| Objectif secondaire      | Améliorer le fonctionnement, la performance et la santé mentale des personnes qui interagissent fréquemment avec les entraîneurs (les participants, le personnel, les proches, les collègues, la famille et les amis)   |  |   |   |  |  |